

Habiter le monde

Housing the world

Je salue le ministère de la culture, l'AFEX et son président, tous ceux qui ont permis à l'architecture française d'être présente au MIPIM, avec un très beau stand conçu par le collectif AJAP 2014 qui met en valeur la présence française et les nombreux projets exposés.

Nous pouvons ainsi contribuer avec notre histoire, avec notre compétence à relever le défi de loger le plus grand nombre et de bâtir en symbiose avec la planète menacée par les activités humaines et les évolutions du climat.

Car habiter le monde est un acte de responsabilité qu'une prise de conscience universelle du danger majeur que le réchauffement climatique faisait courir aux générations futures a mis en exergue lors de la COP 21. L'urbanisation croissante, les déplacements sont au cœur de l'enjeu climatique et c'est un engagement de chacun au niveau local qui permettra de respecter l'accord international de Paris.

En France, la loi de programmation sur la transition énergétique a des objectifs ambitieux qui mettent le bâtiment au cœur du dispositif. Nous savons que le bâtiment en France est responsable de 40% de la consommation d'énergie et de 25 % des émissions de CO². L'objectif final est de diviser par deux la consommation globale d'énergie en 2050, la conception de notre cadre de vie va en être radicalement transformée.

L'enjeu climatique est largement économique et social, si nous ne réussissons pas à loger décemment les millions de mal logés des grandes agglomérations et à inciter les citoyens aux revenus les plus modestes à rénover leur logement, tous les efforts resteront vains et les objectifs de massifier la rénovation et de construire plus de logements ne pourront pas être mis en œuvre.

L'enjeu climatique est aussi et peut être surtout culturel, nous allons imaginer des villes et un habitat nouveau, c'est donc avec la plus grande pertinence que le ministère de la culture a en France, mis en place une stratégie nationale pour l'architecture.

Le titre architecture de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine en est issue et sera votée en 2016. Trente huit ans après la loi sur l'architecture, elle peut être une avancée significative pour que la qualité architecturale dans les constructions du quotidien, s'accroisse. Elle étend le champ d'intervention de l'architecte dans l'acte de bâtir là où il est grandement nécessaire d'intervenir : dans les périphéries des villes et des bourgs, dans la construction des maisons individuelles. Elle autorise l'expérimentation et l'innovation.

Pour inventer la ville et l'habitat de demain nous avons quelques préjugés bien installés dans les esprits, à combattre : les oppositions entre économie et architecture, entre culture architecturale et grand public, entre écologie et construction et même entre patrimoine et architecture contemporaine. Il convient de les réduire.

Parler d'architecture ordinaire n'est pas un oxymore et l'économie n'est pas un tabou, elle est outil de la culture si nous l'utilisons à bon escient. Et au MIPIM nous sommes là pour en faire une modeste démonstration.

Pour que l'architecture soit désirée par tous, nous devons nous emparer des questions qui intéressent tous nos concitoyens et proposer des réponses concrètes dans leur vie quotidienne.

Une logique de consommation sans limite des terres naturelles conduit à un modèle d'urbanisation extrêmement dispendieux sur le plan écologique. Nous avons construit en France et ailleurs des villes et des quartiers avec un programme qui reposait sur la performance des déplacements automobiles. La ville du XXème siècle est dorénavant un modèle obsolète.

La sobriété énergétique va conduire à des changements de paradigme dans les modes de vie et dans la manière de concevoir et de construire le cadre de vie. La ville durable participe d'un écosystème, elle se reconstruit sur lui-même. Elle recycle son bâti et intègre son patrimoine dans une économie circulaire. Nous la voulons mosaïque, ouverte, économe et harmonieusement dense.

Alors que se développent des quartiers privatisés (tels que les Business Improvement District,) dans les métropoles du Nord de l'Europe, aux états unis ou en Asie. Nous pouvons diffuser un processus différent de fabrication de la ville.

Sur des territoires moins convoités, on peine à réhabiliter un bourg rural et à construire des logements pour les plus démunis. Habiter le territoire c'est penser l'aménagement des métropoles en équilibre avec les bourgs ruraux et les territoires naturels et agricoles.

Au contraire d'un produit de communication ou de marketing., la ville et l'habitat sont des lieux auxquels les architectes insufflent ce qui en fait la valeur, qualité esthétique et qualité d'usage.